

Initiatives ministérielles

avec la terre, l'air, l'eau, les arbres, les animaux. Nous en avons besoin pour fonctionner comme société, pour fonctionner comme gouvernement.

Il nous faut cette spiritualité pour avoir le sens des valeurs morales, pour accepter le fait qu'il y a plus d'une façon de voir les choses, pas uniquement la sienne. Les gens doivent le reconnaître. On nous a interdit toutes ces choses-là. Le plus bel exemple de cela, c'est qu'on nous battait quand nous parlions notre langue dans les écoles, les pensionnats.

Nombreux sont ceux qui peuvent parler de tous les moyens que le gouvernement a pris pour nous assimiler, pour nous intégrer. Car c'est ni plus ni moins le génocide que voulait nous faire subir le gouvernement. Quand il a interdit notre spiritualité, il a détruit nombre d'entre eux, il a fait d'eux des gens sans âme, des robots sans conscience ni valeurs morales.

Laissez-moi vous dire que cet aspect-là n'a jamais été détruit. Cela a toujours été notre force parce que nous avons survécu à de nombreuses années d'assimilation et à de nombreuses politiques du gouvernement.

J'ai dit dans ma déclaration d'hier au sujet du Jour de solidarité à l'égard des autochtones que nous formions une grande nation, un grand peuple, que la grandeur ne se mesurait pas à la richesse matérielle, mais à la capacité de donner et de partager.

Les Premières nations ont montré au reste du monde quel genre de nations elles étaient aujourd'hui. Je le répète, cela a été notre grande force et nous a permis de surmonter tous les obstacles semés sur notre chemin. Aujourd'hui, nous réglons les revendications territoriales d'une partie des Premières nations du pays, à savoir celles qui vivent dans le territoire du Yukon.

Quand on songe à l'immense contribution des peuples autochtones, cela est un bien petit fragment de ce à quoi ils ont droit. Quand on pense à tous les Indiens, à toutes les Premières nations du pays qui ont signé des traités pour partager la terre et les ressources naturelles, combien cela peut-il valoir? Combien cela vaut-il par rapport à tout ce que les peuples autochtones ont partagé?

La valeur de ces traités se chiffre probablement dans les milliards, voire les billions de dollars, traités grâce auxquels d'autres personnes peuvent vivre dans ce pays.

• (1940)

Jetez un coup d'oeil sur ces communautés, elles vivent dans des conditions voisines de celles du Tiers-Monde. Bien des choses qui vont de soi dans le Sud passent pour du luxe dans nos communautés du Nord. Il n'y a ni plomberie ni routes dans nos réserves. Nous ne pouvons y accéder que par avion. Le taux de chômage y est élevé.

Pendant ce temps-là, les habitants du sud du Canada tirent profit des terres et des ressources que nous partageons avec les gouvernements.

Même si nous n'obtenons qu'un faible pourcentage du territoire, ne serait-ce que 5 p. 100 des ressources du territoire, c'est suffisant pour permettre au gouvernement d'honorer son engagement envers les premières nations de ce pays.

Les Canadiens interrogent le gouvernement à propos des deniers publics, mais le gouvernement n'est pas obligé de faire assumer financièrement ses obligations résultant de traités par les particuliers. Je reconnais que nous devons assurer le maintien de programmes sociaux tels que l'assurance-maladie, les allocations familiales ou la pension de sécurité de la vieillesse. Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des Canadiens ordinaires et d'ailleurs, le gouvernement n'est pas tenu de s'en servir pour remplir ses obligations liées à des traités.

Nous nous attendons à ce que le gouvernement utilise les recettes tirées des terres et des ressources que nous avons en commun. Il y a là, pour le gouvernement, suffisamment de quoi s'acquitter de ses obligations et promesses au titre des traités. Je ne sais pas à combien ça s'élève. Ça doit aller chercher dans les milliards de dollars.

Je m'attends à ce que les gouvernements traitent les premières nations d'égal à égal. Il nous sera toujours loisible de négocier des traités. Nous ne nous sommes pas soumis aux gouvernements. Le Parti réformiste devrait comprendre cela. Nous n'avons jamais traité d'égal à égal avec les gouvernements à la table de négociations.

Comme je l'ai mentionné, cela ne présente aucune menace parce que notre garantie réside dans le partage des ressources du territoire. Je pourrais ajouter que notre constitution est rédigée dans nos coeurs et nous commande de partager ce que nous avons.

Je constate souvent que les citoyens et les gouvernements souhaitent que le territoire soit un flot de certitude. Je sais comment les affaires marchent. Je sais qu'il y a plein d'affaires à développer et que les sociétés recherchent cette certitude que procure la possession du sol. Je crois qu'il y a une autre façon de régler ces questions, dont ne fait pas état ce projet de loi. J'ai d'autres avis à ce sujet et d'autres moyens d'y parvenir. Nous pourrions peut-être y revenir un peu plus tard.

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je regrette d'interrompre le discours du député. Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour lui permettre de partager le temps de parole qui lui reste avec la députée du Yukon.

• (1945)

[Français]

M. Duceppe: Monsieur le Président, nous avons convenu avec les députés du Parti libéral et ceux du Nouveau Parti démocratique, dans un premier temps, de voter la motion d'ajournement pour ce soir et dans un deuxième temps, le Bloc québécois cédera les 20 minutes qui lui sont allouées à la chef du NPD. Si c'est bien ce qu'on a eu comme entente, j'aimerais que l'adjoint au leader parlementaire du gouvernement le confirme.